

Des zones protégées par une réglementation

Depuis 1991, les effectifs du grand tétras ont chuté de plus de 50 %. C'est la raison pour laquelle des zones protégées sont mises en place. Il en existe 5 sur le massif jurassien (4 arrêtés préfectoraux de protection de biotopes et 1 réserve naturelle). Les activités humaines y sont réglementées.

Évolution du nombre de caps chamois sur un échantillon de 14 places de station du massif jurassien



Zones protégées par arrêté préfectoral

Cette signalétique indique des sites qui sont protégés et dans lesquels respecter la réglementation, c'est contribuer à transmettre ce patrimoine fragile à nos enfants.

- En période d'enneigement, ou à défaut du 1^{er} décembre au 30 avril, le ski et la randonnée sont réglementés. Le ski n'est autorisé que sur les pistes damées à cet effet. Les autres formes de randonnée (à raquettes, à pied) ne sont possibles que sur les itinéraires balisés pour la raquette. Ne suivez pas les itinéraires de randonnée pédestre prévus pour l'été ! Par exemple, le Crêt Pela, dans le Massacre, n'est pas accessible.
- Du 1^{er} mai au 30 novembre, évitez de sortir des itinéraires balisés pour l'été.
- Toute l'année, les chiens doivent être tenus en laisse.
- La circulation des véhicules à moteur est interdite en dehors des voies ouvertes à la circulation publique, la motoneige est partout interdite (sauf dérogation pour exploitation, police, secours...).

Toute personne qui enfreint la réglementation s'expose à une contravention de 4^{ème} classe dont l'amende peut atteindre 750 €.



L'aire de présence du grand tétras s'étend, et c'est heureux, au-delà des sites protégés. Partout, pour éviter de déranger ces oiseaux et de nombreuses autres espèces, toutes symboles de nos paysages sauvages, adoptons le même comportement qu'en zones réglementées.

Zones de présence du grand tétras en France



Pour vos balades sur la Haute Chaîne du Jura, contactez la réserve naturelle : <http://haute-chaîne-jura.reserves-naturelles.org> tél. 04 50 41 25 55

Pour plus d'info :

Groupe tétras Jura www.groupe-tetras-jura.org

Parc naturel régional du Haut-Jura www.parc-haut-jura.fr • tél. 03 84 34 12 30



TÊTRA ATTENTION

Comprendre la réglementation des forêts d'altitude

Hôte discret de nos montagnes, image de forêts à haute valeur paysagère et écologique, le grand tétras est au cœur des réflexions de développement du massif du Jura. Bien des régions nous envient ce patrimoine naturel exceptionnel.



Nous tous, promeneurs, randonneurs, skieurs, ramasseurs de champignons, chasseurs, forestiers, pouvons contribuer à sa préservation par un comportement adapté.

Les 4 saisons du Grand Tétras

Commençons par l'hiver...

À cette période, le grand tétras se nourrit uniquement d'aiguilles de résineux. Pas d'épicéas... non, non... du sapin ou du pin. Cette nourriture ne lui fournit que peu d'énergie. Il faut donc que l'oiseau s'économise. Chaque dérangement occasionné notamment par les activités humaines à cette saison le fragilise un peu plus. Moins réactif face à ses prédateurs, plus sensible au froid, un oiseau trop fréquemment dérangé peut mourir ou, dans le meilleur des cas, désertter les sites pourtant favorables...



Au printemps, les coqs se retrouvent sur les places de chant pour parader et se reproduire. Tout dérangement sur ces places peut entraîner l'arrêt du chant et supprimer ainsi les possibilités de reproduction.

Allumeeeeez
le feu!



...et le poulailler,
la sûreté de l'emploi,
la crèche...
ça ne vous tente pas?



L'été marque la période des pontes et de l'élevage des poussins. La poule dépose ses oeufs dans un nid aménagé à même le sol. Mais elle prend peur facilement et, effarouchée, peut l'abandonner définitivement. Les poussins quittent rapidement le nid et suivent leur mère qui les aide à trouver leur nourriture. Elle les réchauffe en cas de mauvaises conditions climatiques. Respecter la tranquillité des nichées est fondamental pour la survie de l'espèce.

...et en plus,
c'est l'époque
des vendanges!



L'automne est finalement la meilleure saison pour le grand tétras. Les poussins sont à peu près tirés d'affaire, la nourriture abonde et les oiseaux n'ont finalement qu'à se servir pour constituer des réserves de graisse pour l'hiver. Toutes les baies sauvages disponibles sont bonnes : myrtilles, framboises, sorbes, mures...

